

BREF HISTORIQUE du site de l'HOTEL ROND

1992 : rachat par la commune pour 1.2 millions de francs (183 000 €) auprès de La Fédération des œuvres laïques (FOL) qui avait acheté le site à 1.236 millions de francs à la famille qui exploitait le site en hôtellerie-restauration

1992 – 2001 : activités culturelles et privées sous l'égide des municipalités successives. Le bâti est à l'abandon.

1998 : appel à projets par la municipalité, sans résultats, le cadre et le projet n'étant pas clairs.

2001 : La FOL est sélectionnée pour mener un projet de réhabilitation et d'ouverture d'une structure d'accueil de groupes.

Conclusion d'un bail emphytéotique + contrat de DSP + protocole d'accord sur « un usage partagé d'un lieu culturel à créer par la commune ». Revenus espérés : 4 francs / nuitée avec un maximum de 50 000 francs / an (7622 €)

Projet d'investissements par la FOL : 7.5 millions de francs soit 1.144 M€ - Projet de salle communale jamais chiffré

7622 € actualisés de l'inflation cumulée (38.8 % depuis 2002) = **10 580 € / an en valeur 2024**

2005 : abandon définitif du projet, le permis de construire ayant été refusé, la municipalité n'ayant jamais engagé aucune démarche pour la construction d'un lieu culturel. Et la FOL n'ayant pu réunir les financements.

Méthode de travail du conseil municipal actuel :

Été 2020 : constitution d'un groupe de travail d'élus : définitions des possibles. Décision de ne pas vendre le site et constat de l'impossibilité financière de monter un projet public.

Rencontre avec l'association AMR

15.12.2020 : 2° commission : pré-étude Agate et accord pour missionner le cabinet Agate pour étudier les possibles

22.11.2021 : 3° commission puis Conseil Municipal en 12.2021 : OK pour missionner Agate pour l'appel à projets en bail emphytéotique.

Été 2021 à décembre 2021 : échanges divers avec l'association AMR. Le maire confirme que le projet ne peut pas être financé sur fonds publics, et que les attentes de partenariats culturels seront pris en compte dans l'appel à projet

03.2022 : Conseil Municipal de validation du dossier d'appel à projets

04.2022 : lancement de l'appel à projets- multiples rdv de présentations avec les entrepreneurs intéressés

06.2022 : commission d'analyse des offres-classement

Juillet et août 2022 : audition des 3 candidats retenus

08.2022 : analyse des projets révisés en commission municipale

09.2022 : le conseil municipal valide l'offre de l'entreprise EvyHob en bail emphytéotique.

03.2023 : abandon par le candidat. Accord du conseil municipal pour rechercher de nouveaux partenaires, confirmation du projet en bail emphytéotique.

Octobre et novembre 2023 : 2 Commissions d'analyse des offres et d'audition des nouveaux entrepreneurs contactés par le maire.

12.2023 : validation en conseil municipal du projet Hoscar (filiale Huttopia) par 10 voix pour. Le projet représente 2.5 M € d'investissements et la création d'une vingtaine d'emplois en saison.

09.2024 : accord du conseil municipal à l'unanimité pour la signature du bail emphytéotique.

2025 : dépôt du permis de construire par l'entreprise en janvier. Obtention du PC le 17.07.2025- début des travaux en novembre.

La commune reste propriétaire du site, le bail de 99 ans valorise le site à 1.2 M€ plus les investissements qui deviendront propriété de la commune quel que soit la date échéance du bail.